Règlement du concours de dessin – Festival BD – 2022

Article 1 : La bibliothèque municipale d'Allauch organise un concours de dessin dans le cadre du festival **BD « Bulles électriques ».** La participation implique le respect du présent règlement.

Article 2 : Le concours de dessin est **ouvert à tous, adultes, et enfants à partir de 6 ans, domiciliés dans le département des Bouches-du-Rhône**. La participation à ce concours est gratuite et individuelle. Un seul dessin par participant est autorisé.

Article 3 : Les dessins doivent être réalisés sur une **feuille blanche de format A3.** Le dessin ne peut être ni une photocopie, ni une impression.

Article 4 : Le thème choisi est **Halloween** : construire une planche de 3 à 8 cases ou le dessin d'un ou plusieurs personnages.

Article 5 : Les dessins reçus seront répartis en fonction de l'âge des participants :

- Catégorie 1 : 6 à 8 ans
- Catégorie 2 : 9 à 11 ans
- Catégorie 3 : 12 à 15 ans
- Catégorie 4 : 16 ans et +

Pour chacune des catégories, les dessins seront soumis à un jury composé d'auteurs de BD présents sur le festival, lesquels éliront, pour chaque catégorie, parmi les notes égales ou supérieures à 7, les trois dessins vainqueurs.

Article 6 : Ce concours respectera le calendrier suivant :

- Du 22 septembre au 20 octobre 2022 : envoi ou dépôt des dessins à la bibliothèque
- 22 octobre 2022 à 15h30 : résultat du concours et remise des prix sur le Festival (gymnase Tommasi).

Article 7 : Les participants autorisent la bibliothèque à utiliser leur dessin pour toute manifestation promotionnelle ou informative liée au présent concours (y compris leur exposition ou publication).

Article 8 : Les dessins sélectionnés seront exposés les **samedi 22 et dimanche 23 octobre 2022** au gymnase Tommasi. La présence des gagnants ou d'une personne les représentant est nécessaire, pour recevoir le prix.

Article 9 : Les prix : les 3 dessins vainqueurs de chaque catégorie recevront une bande dessinée d'un auteur présent sur le festival ainsi qu'une affiche.

Article 10 : Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, les participants ainsi que leurs tuteurs légaux s'ils sont mineurs, bénéficient d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données les concernant auprès de la bibliothèque municipale.

✂

Bulletin d'inscription à coller au dos du dessin - Ville d'Allauch – Concours de dessin octobre 2022

Nom, Prénom_____

Adresse_____

Code postal_____Ville_____

Téléphone _____ Age_____

Catégorie : ☐ 6 à 8 ans ☐ 9 à 11 ans ☐ 12 à 15 ans ☐ 16 ans et +

Nom de lécole_____Classe_____